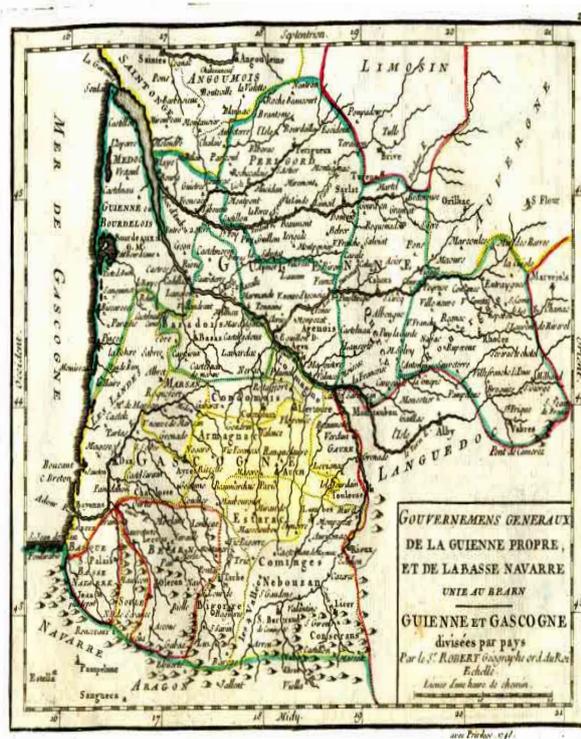




# Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-  
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

2018



<http://genealogie32.net>

## Sommaire

|   |       |
|---|-------|
| <i>Le mot du Président</i>  | P 4   |
| <i>Jean Claude BRETTE</i>   | P 5   |
| <i>Assemblée Générale du 21 octobre 2017</i>                            | P 6   |
| <i>Le site Internet du G.G.G</i>  | P 14  |
| <i>Gascons à Cette</i>  | p 23  |
| <i>Les VERNEJOU : au temps de et la révocation de l'Edit de Nantes</i>  | P 42  |
| <i>Publications</i>   | P 63  |
| <i>Entraide</i>   | P 72  |
| <i>La Gascogne ( notes historiques): Gaure...</i>                       | P 75  |
| <i>Saint Sauvy ( d'après les carnets de François GROS 1810 à 1832 )</i> | P 85  |
| <i>Glossaire Gascon</i>   | P 98  |
| <i>Castéra-Lectourois ( Livre Terrier de 1526)</i>                      | P 122 |
| <i>Blog Blogue</i>  | P 130 |
| <i>Quoi de neuf ?</i>   | P 135 |
| <i>Famille COP(P)IN de LAGARDE</i>                                      | P 149 |
| <i>Ce que vous devez savoir</i>   | P 155 |

## LE MOT DU PRESIDENT

Cette 5ème édition de notre ouvrage annuel couvre les publications des N<sup>os</sup> 100, 101, 102, 103. Cette édition est plus centrée sur la réalité Gasconne et nous donne un éclairage à la fois généalogique ( De Vernejoul, Gros, Copin de la Garde ) sociologique ( Comté de Gaure, glossaire Gascon, Terrier de Castéra Lectourois de 1526 ).

L'année 2017 aura été marquée par la disparition de l'ancien secrétaire du GGG : Jean Claude BRETTE. Nombreux sont les adhérents qui lui sont redevables, par sa disponibilité et son implication sans faille, d'avoir démantelés les fils de nombreuses généalogies.

La mise à jour continue de notre site et de nos bases de données, les activités de dépouillements, nous permettent de connaître de mieux en mieux l'histoire et la généalogie des familles qui ont résidé dans 303 des 463 communes que compte le département du Gers.

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication de nos adhérents que je tiens ici à remercier encore.

Nous pouvons donc aborder dans la sérénité notre 28ème année généalogique .

Christian SUSSMILCH

## JEAN CLAUDE BRETTE

En ce début de novembre 2017 Jean Claude BRETTE nous a quittés. Il a été longtemps un de nos administrateurs et secrétaire du GGG, et surtout chercheur émérite. Impliqué dès le début de notre association dans tout ce qui relève de la recherche généalogique il animait avec Robert Ruhlmann le groupe d'adhérents qui participait à la campagne de microfilmage du département du Gers. Ce travail de 5 années est à l'origine de la constitution de notre première base de données, qui, après numérisation a donné naissance à notre application VISAGE ( Visualiser Indexer un Acte Généalogique) appréciée de tous (cf bulletin N°100).



Chercheur infatigable, il a animé pendant une vingtaine d'années l'exploration de notre fonds dans le cadre du PNDS (Programme de Numérisation et de Dépouillement systématique). Beaucoup de communes ont été dépouillées par ses soins. La parution de notre CD- ROM annuel n'est pas étrangère à son travail. Bien des adhérents ont bénéficié de son aide et de sa disponibilité. Ces dernières années il décidait de décrocher et de « prendre sa retraite » comme il nous le disait.

C'est non seulement un ami que nous perdons mais aussi un inestimable contributeur à la connaissance de la Généalogie Gasconne Gersoise.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21 OCTOBRE 2017

Au Golf d'Embats à Auch

Le 21 Octobre 2017, nous tenions notre Assemblée Générale Ordinaire au Golf d'Embats à Auch.

Nos adhérents trouveront ci-après le contenu du Rapport d'activité et moral qui a été prononcé à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire a donné quitus à la fois au rapport moral et financier.

## **Le nouveau Conseil est composé de:**

Mmes GAZEAU, RESPAUT, Mle FRANZIN, Mrs SUSSMILCH, PECHBERTY, DAGUZAN , TALFER.

## **Vient ensuite l'élection du Bureau:**

Présidente honoraire :Mme GAZEAU

Président : M. SUSSMILCH

Vice-Président : M. PECHBERTY

Secrétaire Mme RESPAUT

Trésorière : Mme RESPAUT

La fin de matinée a été propice à de nombreux échanges qui se sont poursuivis durant le repas et l'après-midi.

Merci encore pour votre participation active, bon travail à tous et à l'année prochaine...

Christian SUSSMILCH

## LE SITE INTERNET 2017 DU G.G.G



par Yves TALFER Webmestre

La plupart des généalogistes membres de l'association Généalogie Gasconne Gersoise habitent hors du Gers et n'y viennent que (très) rarement. Il n'est donc pas utile de tenir à leur disposition un local conservant des ressources documentaires, en particulier la collection de microfilms réalisés il y a plus de 20 ans et les lecteurs, ces machines imposantes, qui sont nécessaires pour les consulter. Les techniques changent au cours du temps, et le numérique s'est peu à peu imposé partout. Pour le G.G.G., l'évolution a commencé avec le transfert sur CDROM des plus de 200 bobines reproduisant tous les registres des BMS conservés aux Archives Départementales à AUCH, et elle s'est prolongée en 2011 - 2012 avec la création d'un site Internet capable d'héberger tous nos documents. Ce site qui nous tient lieu de local et de permanence contient donc une masse considérable d'informations au sein de laquelle il est aisé de se perdre.

## **1 – La partie publique du site du G.G.G.**

Le site du G.G.G. a une double vocation : d'une part il doit apporter à tout visiteur un minimum d'informations sur notre association, ses travaux, les services qu'elle peut rendre, et lui permette éventuellement d'y adhérer, d'autre part elle doit offrir à ses membres toutes les ressources que ceux-ci pourraient trouver dans un local traditionnel. La réponse à ces deux cas de figure passe par l'authentification dont le lien se trouve dans l'entête de la page d'accueil. Cette authentification est nécessaire à tout visiteur qui souhaite pouvoir intervenir sur le site, par exemple en rédigeant, dans un billet de blog, une demande d'aide. Les administrateurs du site prennent connaissance de ces visiteurs et, lorsqu'il s'agit de membres de l'association, ils modifient leurs profils en leur adjoignant la qualité d'adhérents ce qui aura pour effet de faire apparaître à ces visiteurs des liens vers des pages réservées comme on le verra plus loin.

Pour faciliter la navigation sur le site, sa page d'accueil a été modifiée. Les liens vers ses pages les plus importantes ont été mis en évidence et se présentent sous la forme d'icônes dans la partie centrale. Ceux du menu général (colonne de gauche) ont presque tous été doublés, ils voisinent désormais avec d'autres que l'on ne trouvait pas immédiatement. En tête de liste on trouve l'accès vers la présentation de l'association et les nouveautés du site. Viennent ensuite les liens vers nos deux bases de relevés, PNDS et VISA-Ge, puis ceux vers les parties communication, blogs et forums, etc. Tout en fin de liste nous avons placé des raccourcis vers des pages importantes du site des AD32, listes des recensements et fiches signalétiques des soldats.

Les internautes peuvent suivre pratiquement en temps réel l'évolution de notre site en consultant la page « **Quoi de neuf** », mise à jour très régulièrement. Toute page nouvelle, tout registre dont le dépouillement vient de se terminer, et tout nouveau

registre provenant des mairies ou des AD (notaires entre autres), sont signalés en général le jour même de leur mise en ligne. Si l'on en juge par le nombre de visites de cette page (plus de 5 300) il ne fait aucun doute qu'elle répond parfaitement à la demande.

La partie « **PNDS** » reprend sous une forme allégée le contenu de la dernière édition de notre CD annuel paru en Avril dernier et disponible par souscription, œuvre d'une toute petite poignée de bénévoles. Une douzaine de paroisses nouvelles ont été dépouillées au cours de l'année écoulée, ce qui représente près de 34 000 actes de baptêmes, mariages ou sépultures supplémentaires. A ce jour, cette base de données en ligne contient les caractéristiques essentielles de près de 687 000 actes, accessibles à tout généalogiste. Sa présentation se fait par le biais de différentes pages auxquelles on accède successivement, c'est moins commode et plus lent qu'une interrogation par mots-clés mais cela résulte de la volonté de la faire résider de façon autonome sur un CDROM. Et quand la recherche dans cette base de données a permis d'aboutir sur un acte a priori intéressant mais que l'on trouve trop peu explicite, le recours aux registres de VISAGE ou la demande d'aide par l'intermédiaire du blog pourront souvent compléter les informations.

L'application « **VISAGE** », réservée aux adhérents du G.G.G. ayant souscrit l'option correspondante, est certainement la partie la plus riche de notre site Internet, la plus attractive, et celle qui évolue le plus rapidement. Au cours des douze derniers mois, 20 contributeurs bénévoles ont dépouillé et indexé en totalité 70 nouveaux registres paroissiaux, et 16 autres registres sont actuellement en cours de traitement. Le bilan annuel s'établit ainsi à 45 100 actes nouveaux et 1200 révisés, pour un total de 318 200. Rappelons, si c'était utile, qu'un dépouillement d'acte sous VISAGE ne contient pas d'information secondaire, comme les parrains dans un baptême ou les parents dans un mariage, mais il renvoie

Nous faisons ainsi tout notre possible pour que le site du G.G.G. permette à tous les généalogistes qui le fréquentent de mener sereinement leurs recherches grâce aux ressources que nous avons mises à leur disposition et à celles que nous continueront à mettre en ligne... avec un taux de croissance à deux chiffres !

<sup>1</sup> Pour des raisons de sécurité, un visiteur du site du G.G.G. ne peut mettre en ligne que des billets de blog, contenant éventuellement des images, mais aucun autre type de document.



Nouvelle page d'accueil telle qu'elle apparaît à un internaute non identifié.

# GASCONS À CETTE (SÈTE)

Par Mr Serge VINON



*Le Canal Royal à Sète, Hérault, France.*

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en> Cliché Demeester

Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Etang de Thau, Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928). Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies. Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques.



[Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) cliché Fagairolles 34

○ **Cette: 5 décembre 1912 15h Acte 689 f 173**

Pierre Charles, fils légitime de Charles Félix DESCHAMPS, 36 ans, journalier, et de Louise COSTE, 28 ans, sans emploi, sis à Cette Maison PRADAL au 27 rue Montmorancy;

Témoins : Henri TANA, 34 ANS , menuisier.

Ulysse MONIER, 69 ans, retraité.

tous deux domicilié à Cette..

X à Fleurance ( Gers) le 28 octobre 1938 avec Juliette PALANQUE;

† à Sète le 24 juin 2001

X **Cette: 12 août 1912 17h Acte 164 f 114 115**

Entre Ange Raphaël 22 ans 8 mois et 10 jours , journalier , sis et né à Cette le 2 décembre 1889, sujet Italien, fils majeur et légitime de Blaise FALABELLA, étameur, et Marue Egidia NICELLI, sans métier, sis à cette ici présent et consentants.

Avec Marie Albanie, 24 ans 1 mois 24 jours, sans emploi, sis à Cette te née à Estang, canton de CAzaubon (Gers) le 19 juin 1888, fille majeure et naturelle, illégitime et reconnue de Dle Marie DUPOUY, journalière, sise et décédée en Estang (32), et de père inconnu,;\*\*\*\* Pas de contrat de mariage\*\*\*\*

Témoins Antoine MICHEL, 62 ans,

Gaspard AGUGLIARO, 36 ans , journaliers

Paul CARCASSES, 38 ans, cocher,

Tous quatre ayant élu domicile à Cette

# LES VERNEJOUL (1)

Du Moyen- Age à nos jours

## I / Armes de la famille de VERNEJOUL

### - Maison de VERNEJOUL



**“d’azur à la fasce d’or “**

- G.O’GILVY, » *Nobiliaire de Guyenne et Gascognz* », éd.1856.Bordeaux,Tome III,pp..65 à 86.

- J.B. RIETSTAP & V. ROLLAND, “*Armorial général*”, Institut héraldique universel, suppl. tome III, p. 814. O’GILVY, “*Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*”, éd. 1856, Bordeaux, tome III, pp.. 65 à 86

- “Fonds de Raymond” (Propriété publique), Arch. Départ. Lot et Garonne,

-”*Armorial général du Languedoc* , 1696, Bibl. Nat.

---

(1) *A compter du N°97 nous nous proposons de publier certains extraits significatifs de l'imposant ouvrage de Pierre de VERNEJOUL que nous citons en référence par ailleurs et dont nous avons fait une édition numérique ( voir p 25 ). Thèse d'un docteur en Histoire soutenue en Sorbonne, ce travail de recherche approfondie sur la famille de Vernajoul - Vernejoul, témoigne aussi de manière pragmatique des évènements ayant frappés depuis près de mille ans les diverses régions constitutives des pays dits d'Oc dans lesquelles les Vernejoul ont bon gré mal gré séjournés.*  
Christian SUSSMILCH

## PIERRE DE VERNEJOUL

( Un témoin de la révocation de l'Edit de Nantes)

par Pierre de VERNEJOUL

Rien n'est plus intéressant que de se mêler à la vie des hommes d'autrefois en parcourant les journaux ou les "livres de raison" dans lesquels ils consignaient avec soin, et souvent jour après jour, les divers incidents de leur vie domestique ou sociale. Pierre de Vernejoul nous a laissé l'un de ces manuscrits qui comprend 6% pages couvrant une période de 19 années, du 30 janvier 1673 au 22 février 1692, soit la période *de* la révocation de l'Edit de Nantes. Il naquit en 1621 et fut baptisé le 18 mars de la même année en l'église de la Religion Prétendue Réformée (R.P.R.) de Monflanquin, par M<sup>o</sup> Ferran, pasteur de Montcarret. Il était l'aîné de la seizième génération d'une famille issue du comté de Foix dont l'origine remonte au XII<sup>ème</sup> siècle. Dépossédés de leurs terres au début du XIV<sup>ème</sup> siècle par l'inquisiteur de Pamiers Jacques Fournier, et devenus faydits, tes Vemejoul se retrouvèrent en Bas- Limousin et adhérèrent à la Réforme à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Ils émigrèrent alors de nouveau pour se fixer définitivement en Guyenne, près de Monflanquin. Après avoir fait de solides études de droit, Pierre de Vemejoul suivit la carrière paternelle et devint procureur à la chambre des Edits du Parlement de Bordeaux. Son père, Daniel de Vemejoul, et lui furent les seuls magistrats d'une famille essentiellement militaire. Il épousa en 1651 Jeanne de Lartigue, grand-tante d'une autre Jeanne de Lartigue, femme de Charles-Louis de Secondat de Montesquieu. Elle lui donna un fils, Daniel, et mourut quelques années plus tard.

Deux ans après la mort de sa première femme, Pierre de Vemejoul, qui venait d'être promu "Ancien" de l'Eglise R.P.R. de Monflanquin épousa, le 25 avril 1661, damoiselle Anne de Menou. Ils eurent quinze enfants, de 1663 à 1685. En 1671, Pierre de Vernejoul acheta le château de La Roque-David, à quelques kilomètres de Monflanquin.

Comme tout bon huguenot, il remplissait régulièrement son "Livre de Raison" qui tenait à la fois du livre de compte et du journal. Tous les événements qui lui semblaient importants y étaient signalés. En plus de l'évolution de sa famille, c'est la chronique protestante de cette partie de la Guyenne qu'il nous livre ainsi jour après jour. Elle devient particulièrement intéressante et dramatique à mesure qu'on s'approche de la Révocation de l'Edit de Nantes ; il y a notamment des pages particulièrement émouvantes lorsque le procureur raconte, en même temps que les excès de la "mission bottée", ses tentatives infructueuses pour échapper aux recherches des convertisseurs.

Pierre de Vernejoul et dame de Menou, sa femme, vécurent au château de La Roque-David jusqu'en 1685 avec leurs enfants ainsi qu'un précepteur. Ils s'absentaient pour se rendre auprès de leur allié le duc de La Force, pair de France, qui avait épousé Suzanne de Beringhen, cousine d'Anne de Menou.

Pierre de Vernejoul apparaît dans son journal comme un homme plein de réserve et de dignité. Ce n'est pas un écrivain à la riche imagination, et ses notes, écrites au jour le jour, n'ont aucune prétention littéraire; mais on trouve en lui un fervent croyant huguenot qui, sans faire étalage de sa piété, la laisse percer malgré lui à chaque ligne. Il est touchant de l'entendre

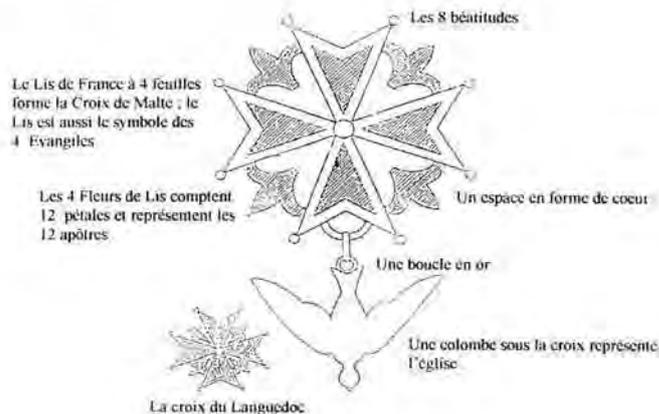
### Principales sources :

- Pierre de Vernejoul, Livre de Raison, tomes 1 & 2, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85J, Fonds de Vernejoul
- d'Hozier, Armorial général, Bibl. Nat., dép. Manusc, divers 539 - Chérin 206, clas. 4116
- Archives départementales d'Ariège, de Gironde et du Lot-et-Garonne
- Bul. Soc. Hist. Prot. Fran., année 1904 & 1905 G. O'Gilvy, Nobiliaire de Guyenne et Gascogne, Bordeaux, 1856, tome III, pp. 65 à 86

## CROIX HUGUENOTE

A l'origine la croix des Huguenots est la croix de Malte à laquelle une lame était accrochée.

La croix avec une colombe a été créée à peu près en 1688 par Maystre bijoutier à Nîmes.



Cette croix est l'insigne des descendants des huguenots de toute la planète.  
Le signe officiel des huguenots est la croix du Languedoc.

*Christian Sussmilch d'après Huguenote Gedenk Museum Franschoek.*



## PUBLICATIONS

2015 / 2016 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .



**DVD des Dépouillements du GGG au 31.12.2017.**

Cette version donne un accès indexé aux recherches que ce soit par patronyme, matronyme, toponyme sur 303 communes (le Gers en compte 463 ). Vous pouvez d'ores et déjà tester une version simplifiée de ce produit sur notre site Internet en activant le lien correspondant et également en faire l'acquisition (voir en fin de bulletin)

**Hors-série N°1** Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques .





## ENTRAIDE

Depuis maintenant 25 ans , le service Recherche de l'association Génomique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRETTE réponde aux questions posées par les adhérents. De 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 ( voir page 29 ) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec :

- L'édition du CD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2015 maintenant disponible .
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application **VISAGe** (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

#### **Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :**

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la date , le lieu , et la nature précise de l'acte

#### **Actes issus des registres notariaux**

Frédéric Jean BAQUÉ, s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes . Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée* ).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

◦ [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>Adhérent :</b> Duprat           | <b>Éléments :</b><br><br>Décès de AMADE<br>Jacques Clément, veuf de Loubère<br>Jeanne à Rozès. |
| <b>Type d'acte cherché :</b> Décès |  |
| <b>Date :</b> 13.11.1884           |  |
| <b>Localité :</b> Rozès            |  |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>Adhérent :</b> Duprat           | <b>Éléments :</b><br><br>Décès de Loubère Jeanne à rozès,<br>épouse d'Amade Jacques Clément. |
| <b>Type d'acte cherché :</b> Décès |  |
| <b>Date :</b> 12.01.1874           |  |
| <b>Localité :</b> Rozès            |  |

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année Généalogique 2016/2017 (bulletins N°96 à 99) sur notre site Internet Rubrique :

**Adhérents du G.G.G.**

**Télécharger**

[Télécharger un bulletin](#)

# LA GASCOGNE

( Notes Historiques )

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils

sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

#### Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : Minutes des Notaires , Table Alphabétique et Sommaire
- Tome 23 : Table détaillée

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrions ainsi compléter cet ensemble.

## GAURE

*Extrait des Notes Historiques sur la Gascogne de La Plagne Barris*

Comté démembré du Fezensac. Les lieux principaux sont Fleurance, Sauillac, La Sauvetat, Réjaumont, Pouy Petit, Sempuy ou St Puy, St Lary, Maignaut ( voir Etat de la France, Boulainvilliers) Annuaire du Gers 1858 ( notice assez peu sérieuse dans la revue d'Aquitaine 373-415-426-462). Tome VI p 32).

- en 1285. Le roi d' Angleterre nomme gouverneur du St Puy et du comté de Gaure, Pierre de Mongiscard, habitant de Fleurance, sous l'autorité d'Arnud de Preissac, chevalier, baron et seigneur de Bajonnette Ceran et Preissac. ( Monlezun notice de Fleurance.).

- Le 29 avril 1287. Jean de la Motte était châtelain de Sempuy, pour le roi de France. Il remet les clefs du château en signe de tradition manuelle à Gauslecot abbé de St Maurin, commissaire du roi d' Angleterre. Il lui remet aussi les clefs des portes de la ville de Fleurance.

Odon de Montgiscard de la ville de Fleurance fut nommé gouverneur de Sempuy et de tout le comté de Gaure, pour le roi d' angleterre aux gages de 40 livres tournois.

Arnaud de Preissac, grand bailli de Lomagne et de St Clair pour l'anglais, aux gages de quarante livres bordelaises.

- 7 juin 1355. Le Comté de Gaure est donné au Comte d'Armagnac, qui en prend possession. ( coll Doat Tome 29– Monlezun III 356 ).

- Florence 10 fevrier 1385. Lettres de Jean Comte d'Armagnac qui crée gouverneur du Comté de Gaure, à 150 livres de gages, son écuyer Seigneur Ramon de Ligardes (*Arch du Séminaire Extraits de Montauban*)
  
- 1425 Charles VI donne le Comté de Gaure à Charles II sieur d'albret. Enquête par Mr de Monts , procureur fiscal de charles d' Albret comte de Gaure, au sujet des voies de fait commises dans la ville de Fleurance sur le hérault Orval serviteur du sire d'Albret.
  
- Confirmation de la donation par Louis XI.
  
- Lettres d'abolition par la même roi aux habitans à la supplication de Jean d'Albret vicomte de Tartas.
  
- 1474. Gaston de Foix captal de Buch, lieutenant du roi en Guyenne donne main levée au sire d' Albret de la saisie du comté de Gaure, dont la donation avait été révoquée par le duc de Guyenne (*Arch.Pau E 162.163.164* )
  
- Alain d'Albret comte de Périgord et de Castres, vicomte de Limoges et de Tartas, comte de Gaure, marié en 1470 à Françoise fille du duc de Bretagne, dont il eut huit enfans. L'ainé Jean d'Albret, devint roi de Navarre par son mariage avec la fille de Gaston de Foix.
  
- 1494. Le Comté de Gaure appartient au sire d'Albret. Etat des terres. Revenu 3 000 livres. (*Pau E 89*).
  
- Pièces du procès entre le sire d'Albret et les habitans de Fleurance et du comté de Gaure qui n'avaient pas voulu reconnaître, contestant la validité de la donation faite par le roi de ce comté au sire d'Albret. Le sire d'Albret s'en était emparé de force. Jean d'Albret vicomte de Tartas avait pillé la ville de Fleurance.

## GAUSSAN

Salle noble et fief sis au territoire de Gondrin à l'est de la ville de Gondrin.

En 1518—Jean de Verduzan était sieur de Gausсен. Ce fief fut vendu en 1529 à Jean de Bezolles seigneur de Beaumont et est resté dans cette famille jusqu'à la révolution.

## SAINT SAUVY

( d'après les carnets de François GROS de 1810 à 1832 )<sup>(1)</sup>

✠ par Elie Ducassé

Nous avons entre les mains une vingtaine de carnets de notes qui couvrent cette période. Ceux ci se présentent par l'inscription suivante sur la couverture: « *Almanach de 1810 avec des notes pour chaque mois, à conserver quoique ce ne soit qu'un almanach d'un sol ou 5 centimes.* ».

Les premières pages donnent le calendrier de l'année avec toutes les fêtes, les éclipses et des prévisions journalières du temps ...Suivent une dizaine de pages blanches pour les notes. Les dernières pages sont consacrées à l'annonce des foires d'abord des neuf départements du sud de la Garonne auxquels on adjoignit plus tard l'Aude, les Pyrénées Orientales, le Lot et le Tarn...soit 14 départements.

L'auteur des notes donne pour chaque jour du mois: le temps, le cours des denrées: blé, millet (maïs) haricots, avoine, vin, viande de boeuf ou de veau... et aussi les commentaires sur le temps et l'état des récoltes.

D'autre part il y avait ses commentaires sur les gens, les petites histoires du village, dont celle que nous allons vous conter qui s'est poursuivie pendant une quinzaine d'années.

Comme l'auteur de ces notes ne s'est jamais signé, l'abbé Cézérac qui avait recueilli ces carnets avant nous avait fait une enquête sur ce sujet en 1911. Il s'agissait de François Gros <sup>(2)</sup>, chef de bataillon en retraite. Il avait été maire de St Sauvy en 1813 et 1814. Son écriture révèle un homme cultivé, connaissant bien le milieu de

de son époque et les travaux des champs. Ayant lui même une métairie à En Dahas il suivait l'état des cultures et les conditions atmosphériques de très près.

Ses notes sont très précieuses pour connaître les cultures de l'époque et les conditions météorologiques jour par jour pendant une vingtaine d'années. Il donne aussi son avis sur les changements de régimes politiques durant ces années: Empire, Restauration, Louis Philippe.

Voici l'histoire en question telle que l'a relatée François Gros:

- **31 du mois d'août 1812** Porc Gaillat a été suspendu de maire et Mr Bézues d'adjoint par arrêté de Mr le préfet Balguerie. On dit que c'est pour avoir porté une plainte calomnieuse contre le curé de St Sauvy, l'abbé Carrété, pour crimes contre nature. Ils furent remplacés par François Gros, chef de bataillon, comme maire et Mr Barailhè comme adjoint. Eux mêmes furent remplacés en 1815.

- **10 décembre 1816** Dans la nuit du mardi 10 décembre 1816 on a attrapé le Sr Porc Gaillat dans la maison du Sr Delherm, soi disant noble. On a saisi l'échelle. Il allait coucher avec Céleste Delherm. La Municipalité a dressé procès verbal et a entendu les témoins. Le bruit public après une information déclare le père Thomas comme un imbécile arrogant, sa fille Céleste un fille...et Porc Gaillat un vieux libertin sans mœurs et sans conduite.

- **Février 1817** L' affaire Porc Gaillat âgé de 43 ans se poursuit. Le 6 et le 7 on a entendu Delherm, sa femme, Céleste, le frère et les domestiques. On a assigné pour le 26 à Auch Dorbe Vital et sa femme, la petite dite Curère, Artagnan maire, Mr le Curé, la femme de Despax, sont encore assignés dans l'affaire de Porc Gaillat,

Mr Barailhè et sa femme, Jeannon servante de Mr le Curé, Gros chef de bataillon, Barthère, Dufaut le cordonnier. Il y a eu un mandat d'arrêt contre Porc Gaillac, il s'est caché chez Dorbe à ce qu'on croit où est la Petite dite Curère qui avait été l'autre maîtresse des amours avec Céleste. Le 29 les gendarmes sont venus faire perquisition et ont dressé procès verbal qu'ils ont fait signer par Vidau fils du boulanger et Abadie, marchand. Céleste et sa mère sont allées se faire ouïr à Agen, mais on ne sait rien encore de ce qui s'en est suivi. Mr Delherm et Céleste sont ajournés pour être entendus à Agen le 12 mai 1817 prochain.

- **Juillet 1817** Porc Gaillac a été relaxé par la Cour d'Agen. C'est un singulier arrêt qui décide par là en principe qu'il est permis d'entrer nuitamment dans le domicile d'un habitant si sa fille, sa servante ou autre sont d'accord en libertinage. On assure que la relaxe de Porc Gaillac provient de ce que le père Delherm n'a pas voulu faire les frais de poursuite, mais le Procureur du Roi et les Juges devaient au moins renvoyer en correctionnelle

- **Janvier 1818** Théodore Delherm a insulté Porc Gaillac pour le forcer à se battre à cause de sa soeur Céleste. Porc a refusé.

- **Mars**, Théodore a encore insulté Porc, peine perdue.

- **Avril** Deux fois en ce mois Théodore à attaqué Porc Gaillac surnommé le Dégourdi. Et comme le Porc disait : Je ne vous dis rien! Théodore a répondu: Espèce de lâche tu ne veux ni parler ni te battre !

- **Juillet** Placide l'aîné Delherm a été trouver Porc Gaillac qui n'a pas voulu se battre. Il a envoyé dans toutes les maisons un écrit signé Delherm aîné dans lequel il signale Porc pour un lâche et un poltron. Théodore l'a trouvé à cheval devant la métairie de

## GLOSSAIRE GASCON

par Elie DUCASSÉ

*Sa vie durant Elie DUCASSÉ (deu Casso comme il aimait à dire) s'est investi dans la recherche, la connaissance, et la divulgation de la culture Gasconne dont il était viscéralement porteur et imprégné. Ces nombreux travaux publiés par notre entremise ou d'autres associations, témoignent de la pertinence de ses observations faites loin de milieux qui pour tenter d'approcher la spécificité Gasconne en ignorent la langue et la substance. Ce glossaire, qu'avait eu soin d'élaborer Elie DUCASSÉ, et qu'il m'avait confié à la fin de sa vie, est un outil précieux pour la connaissance d'un monde disparu que nous avons souvent des difficultés à déchiffrer et à comprendre.*



Christian SUSSMILCH

Dans ce glossaire, nous avons fait figurer outre les mots romans qui présentent le plus de difficultés dans les textes des Coutumes, des mots que l'on trouve dans les minutes notariales des XVIème et XVIIème siècle. Les notaires ne connaissant pas le mot français correspondant au mot gascon dont ils usaient avec leurs clients, francisaient celui ci, d'où certaines difficultés pour ceux qui ne connaissent pas la langue d'Oc.

Pour le Roman nous avons utilisé le glossaire publié par E Fourastier dans les Livres de Comptes des frères Bonis en 1894, celui des Comptes Consulaires de la ville de Riscle publié par P Parfouru et Jules de Carsalade du Pont en 1892 et les notes de P Druilhet dans les Coutumes de Lectoure publiées en 1885.

Toutes ces publications furent faites par les Archives Historiques de la Gascogne par Léonce Cocharaux imprimeur à Auch et Honoré Champion à Paris.

D'autre part la traduction des Coutumes de Bivès publiée par Bladé dans la Revue de Gascogne en 1863 nous a aussi aidé.

Nous avons aussi rencontré un certain nombre de mots qui se retrouvent dans le Castillan actuel ou en Catalan mais qui ne sont plus usités en Gascon moderne.

Le Dictionnaire de Simin Palay donne aussi quelques définitions de mots gascons anciens.

## Abréviations

Pnt(e) : Présent(e)

led, lad(e): ledit, ladite.

dud, desd : dudit; desdits

aud, auxd : audit, auxdits

Sr : Sieur.

Sgr: Seigneur.

hants : habitants

o : né

+ : décédé

X : mariage

2 X : 2eme mariage.

**Livre Terrier:** Livre où étaient inscrites toutes les parcelles appartenant aux uns et aux autres, avec leur nature de culture et leurs confronts (cft) avec les voisins. En face on y trouve ce que l'on appelle maintenant la valeur locative ou le revenu cadastral. Au bas de la feuille figurait le montant de l'impôt à payer.

**PAM** de 102 lignes de 2 mm 25 soit 23 cms 01. C'était la mesure de base pour tous les calculs linéaires ou de surface.

**Cane** = 8 pams ou 1 m 84 .

**Cane carrée**, 3 m<sup>2</sup>, 38. C'était la mesure de surface employée pour les maisons et les constructions.

**Arrase** ou rase, mesure de longueur trouvée dans les Coutumes du XIII eme siècle, elle valait 46 cms soit deux pams. Elle servait à déterminer la surface attribuée pour chaque maison construite dans les enceintes fortifiées de chaque village.

**Lieue de Gascogne** = 4 000 toises ou 7 kms 760

**Lieue de Guyenne** = 3 000 toises ou 4 kms 847

**Lieue métrique** = 4 kms

**:Mesures Royales**

Toise de 6 pieds = 1 m 94

**Pied de 12 pouces** = 33 cms

**Pouce de 12 lignes** = 27.mm5 = **Ungla** au XV eme siècle

**Ligne** = 2 mm 25 ou 1/12 de pouce

**Toise carrée** = 3 m<sup>2</sup> 76

**Mesures de surface des terres à Lectoure**

**Denier ou escat** = 324 pams carrés soit 17 m<sup>2</sup> 13

**Sol ou sou** = 12 deniers ou 205 m<sup>2</sup>

**Place ou journal** = 24 escats ou 411 m<sup>2</sup>

**Livre** = 20 soulds ou 1/3 de conquade, soit 41 ares qui est la valeur de l'acre anglo-saxonne.

**Ayminada** = 1/4 de cqd soit 30 ares 75.( Terrier de 1526 du Castéra Leytorés)

**Conquade** (cqd) = 60 soulds ou 1 hectare 23 ares. Les surfaces des vignes au XV eme siècle étaient exprimées en dieradas, qui valaient 3 journaux ou 12 ares 33, soit 1/10 de conquade.

**Tortissayre** = celui qui bâtit en torchis est qu'il supprimait tous les mécanismes puisque la meule était montée directement en bout de l'arbre de la roue motrice.

**Toalhon** = torchon.

**Toalha** = nappe.

**Tortis** = cierge torsadé, mur en torchis.

**Tos** = auge, récipient.

**Toza ou tolza** = denier toulousain

Tradatis = Transfert de propriété ou de charge, contrat

**Trahuc** = civière pour porter les morts, corbillard, traîneau.

**Traire** = tirer.

**Tramat** = travée de hangar.

**Trencar** = couper

**Trenca** = espèce de hache avec le tranchant en travers servant à arracher les souches lors des déboisements.

**Treser** = presser au trolh ou tirer.

**Treyts** = flèches

**Trolh** = pressoir.

**Trolher** = presseur d'huile ou de vin.

**Trompet** = moulin à trompe ou trompet, ancêtre des moulins à turbine dans lesquels la roue à aubes de verticale devint horizontale. L'eau était amenée du bief sur les aubes en conduite forcée. Le gros avantage de ce système

**Tronat** = charpente soutenant un grenier en terre ( paumis ou pasiment)

**Tronchas** = troncs d'arbres à équarrir ou scier.

**Trossas, de fen, de lin** = boîtes de foin, de lin

**Tutet** = tuyau

**Veder** = défendre.

**Veze ou Vegada (una)** = une fois. Au pluriel Vetz ou Vegadas.

# CASTÉRA-LECTOUROIS

Livre Terrier de 1526

par Elie DUCASSE

Parmi les nombreuses recherches qu'il a effectuées pour mieux connaître sa Gascogne natale et dans le but de faire partager ses découvertes; nous publions une recension d'Elie DUCASSE des propriétaires figurant dans le Terrier de Castéra-Lectourois en 1526. L'original se trouvant aux AD du Gers.



Pour donner une idée de la difficulté qu'il y a pour un non spécialiste de décrypter le document nous mettons en fin de liste une copie de la page 166 du Terrier ( elle concerne un certain Gardey (Gardeil) ) avec la transcription d'Elie DUCASSE.



|       |   |    |
|-------|---|----|
| f° 1  | Eretes deu noble LOYS de la Roqua als<br>de Campségùe . . . . . | 4  |
| f° 4  | BETRAN de Petit . . . . .                                       | 5  |
| f° 6  | STEBE de Lagarrossa . . . . .                                   | 5  |
| f° 8  | ARNAUD et PEY de Lagarrossa frays . . . . .                     | 6  |
| f° 9  | PEY de Corrent dit deu Mora . . . . .                           | 7  |
| f° 9b | BERNAD Dirago als lo Bohè . . . . .                             | 8  |
| f° 11 | HORTON de Corrent, sarte . . . . .                              | 9  |
| f° 12 | JOHAN de Corrent dit Potet . . . . .                            | 9  |
| f° 13 | RAMON de Corrent dit Cossora . . . . .                          | 9  |
| f° 14 | CLAMENS de Corrent . . . . .                                    | 9  |
| f° 17 | SANS de Corrent dit Sarron . . . . .                            | 10 |
| f° 18 | PEY de Corrent dit Braquet . . . . .                            | 10 |
| f° 19 | JOHAN de Corrent dit Lacay . . . . .                            | 11 |
| f° 21 | RAMON de Corrent dit Monicot . . . . .                          | 12 |
| f° 23 | Heretes de BERNAT de Corrent dit Piroto . . . . .               | 12 |
| f° 26 | RAMON de Corrent dit Loste . . . . .                            | 13 |
| f° 28 | STEBE de Corrent . . . . .                                      | 13 |
| f° 29 | JOHAN de Corrent dit Baquè . . . . .                            | 14 |
| f° 30 | GUILHEM de Corrent . . . . .                                    | 14 |
| f° 32 | PEY deus Acx . . . . .  | 15 |
| f° 34 | JOHAN Moliè dit Fallot . . . . .                                | 15 |
| f° 35 | PERRON de Corrent . . . . .                                     | 16 |
| f° 37 | GAYSSIOT de Castetz . . . . .                                   | 17 |
| f° 39 | BERNAD de Castetz . . . . .                                     | 17 |
| f° 41 | ARNAUD deu Plan dit Grison . . . . .                            | 18 |
| f° 42 | Heretes de PEY deu Plan . . . . .                               | 19 |
| f° 44 | JOHAN deu Plan plus vielh . . . . .                             | 19 |
| f° 45 | BERNAD de Lamic . . . . .                                       | 20 |
| f° 46 | Petit GUILHEM de Molès . . . . .                                | 21 |
| f° 48 | JOHAN de Molès dit Peyon . . . . .                              | 21 |
| f° 50 | JOHAN de Molès dit Sarte . . . . .                              | 22 |
| f° 51 | Heretes de RAMON de Molès . . . . .                             | 23 |
| f° 53 | JOHAN de Molès dit Ros . . . . .                                | 24 |
| f° 55 | JOHAN de Molès dit Jamin . . . . .                              | 25 |
| f° 56 | BETRAN de Lamic dit Lacoy . . . . .                             | 25 |
| f° 57 | SANS de Lamic . . . . .   | 25 |
| f° 58 | PEY de Lamic dit Narbona . . . . .                              | 26 |
| f° 59 | GUILHEM de Lamic . . . . .                                      | 26 |
| f° 60 | Heretes de JOHAN de Lamic . . . . .                             | 26 |
| f° 61 | JOHAN de Montaut . . . . .                                      | 26 |
| f° 62 | Le noble JOHAN de Rebinhan . . . . .                            | 27 |
| f° 63 | GAYSSIOT de Corrent . . . . .                                   | 27 |
| f° 64 | SANS de Corrent . . . . .                                       | 27 |
| f° 67 | GUIRON de Font Clara . . . . .                                  | 29 |
| f° 69 | GUIRAUD de Font Clara . . . . .                                 | 29 |

106

Bernard de Gardey dona yquade  
 3<sup>a</sup> de hinc ayde a la granga pytt

Item 3<sup>a</sup> yquade de vigne au  
 même pytt

Item pour la borde et l'ayrial appellé  
 a la granga pytt

Item plus d'une yquade de  
 terre et pré en les appartences  
 d'un bien appelé Fulhadère  
 que l'ancien de Jehan de Corrent  
 barbier et de sa femme  
 d'après le chemin public  
 par le fond et avec la terre de  
 Guilhem de Montéd d'une part  
 et avec la terre de Pierre Carrère  
 par l'autre part. pytt

Bernard de Gardey ( Gardeil )

Une conquade <sup>(1)</sup>et demi de Terre à la Granga

Item demi conquade de vigne au même endroit

Item pour la borde et l'ayrial appellé à la Granga

Item une conquade et demi de terre et pré en les appartences du bien appelé à Fulhadère qu'il acquit de Jehan de Corrent barbier et de sa femme.

Confronte avec le chemin public par le chef, avec le ruisseau par le fond et avec la terre de Guilhem de Montéd d'une part et avec la terre de Pierre Carrère par l'autre part. L'impôt est de 6 sous.

(1) voir le Glossaire Gascon publié dans le N° 102

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles , certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une opportunité à saisir par chacun d'entre nous.

Ci-après quelques communications glanées dans notre espace Blog :

BLOG

BLOGUE

## [du Gers aux vaisseaux de la Compagnie des Indes](#)

dim, 04/06/2017 - 18:59 — [ashdl20](#)

L'association des Amis du Service Historique de la Défense à Lorient (ASHDL), dont je suis membre, a dépouillé systématiquement depuis 2006 tous les rôles d'équipage des vaisseaux de la "grande" Compagnie des Indes (1719-1771). Ce travail a permis de constituer une base de données riche de presque 240 000 lignes, partiellement mise à la disposition du public sur le site Mémoire des Hommes, rubrique Présence française dans le monde.

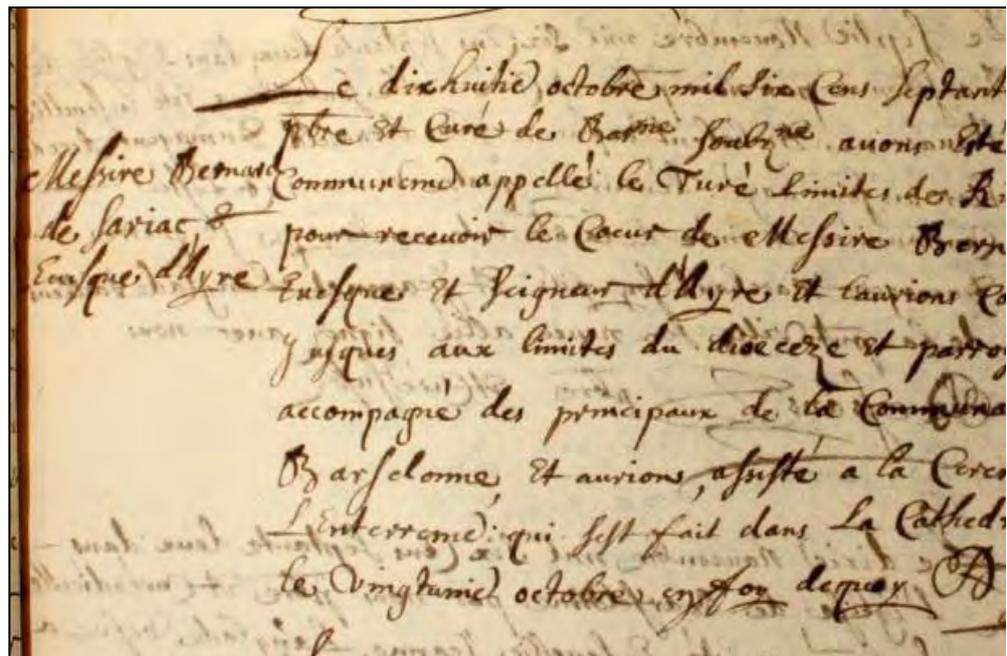
[17](#)

## [Un second mariage 10 ans après pour cause de nullité du premier!](#) jeu, 18/05/2017 - 14:31 — [Castagnon](#)



### Une histoire de cœur en 1672

Les registres paroissiaux contiennent parfois des faits divers que le curé relate fidèlement : circonstances météorologiques exceptionnelles, morts violentes, événements historiques... Celui-ci s'est passé dans la paroisse de Barcelonne (du Gers), diocèse d'Auch, petite localité située sur la rive droite de l'Adour, entre Rivière (aujourd'hui Gée-Rivière) et Aire, à l'époque siège d'un évêché (aujourd'hui Aire sur l'Adour dans le département des Landes) et il s'agit d'un enterrement peu banal, celui du cœur de l'évêque d'Aire qui traversait solennellement le territoire de Barcelonne :



*Le dix huitie(me) octobre mil six cens septante deux nous p(r)être et Curé de Bar(celonne)ne soub(sig)né avons esté au ruisseau comunemend appelé le Turé limites de Riviere et Bar(celonne) pour recevoir le Cœur de Messire Bernard de Sariat Evesque et Seigneur d'Ayre et laurions conduit*

QUOI  
DE  
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGE.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers

- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 499 Peyrecave BMS 1737-1791 (17/06/2018)
- VISAGe : création du registre E Sup 5957 Seissan BMS 1786 et 1788 (11/06/2018)
- Mise en ligne (dans le menu "Adhérents du G.G.G." du site public) de l'arbre agnatique MAIGNAUT (09/06/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 983 Gondrin BMS 1715-1739 (08/06/2018)
- VISAGe : modification des appellations des registres E 1788 et 1789 Clermont-**Savès (attribués par erreur à Clermont-**Pouyguilles lors du microfilmage) et indexation partielle (53 actes) de E 1788 BMS 1737-1740 (04/06/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32463\_09 Viella - Décès 1833-1852 (02/06/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 371 Loubersan - Lacassaigne BMS 1737-1789 (31/05/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 1217 Montréal - Rouillan - Arquizan BMS 1792 (27/05/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 3238 Maignaut - Tauzia BMS 1695-1707 (26/05/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre GG22 Auch - St Orens BMS 1780-1785 (18/05/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 644 St Jean Poudge BMS 1737-1790 (18/05/2018)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 155-1 Caussens et St Laurent BMS 1689-1770 (15/05/2018)

## FAMILLE COP(P)IN DE LAGARDE

### **Une Famille noble du lieudit Lagarde dans le canton de MONTREAL du GERS**

par Christian SUSSMILCH

Dans un carton qui se trouvait aux Archives Diocésaines de Cahors, je tombais sur une notice anonyme concernant la Famille Condomoise des COPIN de LAGARDE dont nous avons tiré les éléments significatifs.

Au Château et lieudit de LAGARDE, dans le canton de Montréal du Gers, fit souche au XVIII<sup>ème</sup> siècle une famille COPIN de LAGARDE dont bien des hommes ont suivi la carrière des armes.

Nos recherches nous ont permis de consulter un certain nombre de documents concernant cette famille (parchemins et lettres ) dont la suite chronologique éclaire surtout la carrière de l'un d'eux : le Capitaine Alexandre Copin de LAGARDE.

La première de ces pièces est un parchemin signé de la main du Roi, à Fontainebleau, le 3 novembre 1733, délivré à Louis COPIN de LAGARDE. IL s'agit d'un brevet de Cornette dans le régiment de St SIMON cavalerie.

Les pièces suivantes, dont la première est de 1765, montrent par l'écart des dates - 32 ans -, qu'elles concernent l'un des fils du précédent, vraisemblablement le fils aîné, Capitaine déjà cité dont la carrière, d'après ces lettres, semble se reconstituer ainsi qu'il suit :

1765 - lettre d'AIGUILLON, adressée à de LAGARDE, Ecuyer, capitaine du Régiment de NAVARRE.

1773 - lettre du Prieur de l'Abbaye de Flaran adressée à de LAGARDE, Ecuyer à Condom.

1775 - lettre de BRIENNE adressée à de LAGARDE Capitane du Régiment d NAVARRE à Douai.

1775 - lettre de BRIENNE adressée à de LAGARDE Capitane du Régiment de NAVARRE à Melun.

Le Capitaine de LAGARDE appartenait donc au Régiment de NAVARRE jusqu'à la date de 1775.

D'après un Etat des Mouvements de ce Régiment, celui-ci fut dédoublé et l'un de ses bataillons - le 4<sup>ème</sup> - fût détaché aux ISLES, le 7 août 1775, en même temps qu'il fut rattaché au Régiment d'ARMAGNAC. Ses lettres désormais seront datées des ISLES. Nous avons retrouvé celles qu'il adressait à sa femme et à ses enfants demeurés à Condom.

A dater de février 1776, jusqu'au 6 juillet 1780, elles sont écrites de Basse-Terre en Guadeloupe, tandis qu'à partir de 1783 jusqu'à 1784, elles sont datées de Port-Royal où le Capitaine de LAGARDE, occupe la Lieutenance du Roi.

### **Chevalier de ROSTAING**

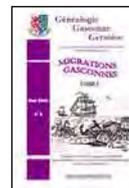
Il figure sur Etat Militaire de la France en 1780 comme Major du Régiment d'ARMAGNAC, en remplaçant de FEYDEAU de ST CHRISTOPHE décédé. Il est promu Lieutenant colonel en 1787, dans le même Régiment. (consulter Catalogue 61 (V.DEGRANGE) art 22.

### **Marquis d'APCHON**

La lettre du Marquis de LIVAROT ( août 1784) adressée à Mme de COPIN de LAGARDE, restée en son hôtel de CONDOM, indique que Alexandre COPIN de LAGARDE est désormais au service du Marquis d'APCHON et du régiment d'AUNIS. L'Etat Militaire de la France, année 1787, confirme que le Marquis d'APCHON, Mestre de Camp, commande bien ce Régiment. Le même document de 1788 , cite le Comte de BARBANTANNE commandant comme colonel cette même unité avec Garnison à AIRE en ARTOIS.

Autour du Marquis de BOUILLE, et sous son commandement, fonctionnait à l'époque de la Conquête des Isles, un important Eta-Major ( Vicomte de DAMAS, Major de TURNEL) dont l'action se conjugait avec l'Armée de ROCHAMBEAU

Des développements plus importants, concernant notamment Alexandre COPIN de LAGARDE seront compris dans le 2<sup>eme</sup> Tome à paraître sur les Migrations Gasconnes.





## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

**GÉNÉALOGIE GASCONNE GERMOISE**, est une Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991 sous le N° 02517. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout le courrier doit être adressé

**Généalogie Gasconne Gersoise Le Fayet 32420 TOURNAN**

**Le but de GGG** est de réunir les historiens et généalogistes familiaux pour l'entraide dans les recherches et d'accueillir les personnes s'intéressant aux activités d'ordre culturel, social ou scientifique liées à la généalogie.

### **Membres du Conseil d'Administration**

Mmes GAZEAU, RESPAUT, FRANZIN, MM. BRETTESS,  
PECHBERTY, SUSSMILCH, TALFER.

Honoraire : Mr DAGUZAN

### **Membres du Bureau**

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Présidente Honoraire    | Mme GAZEAU   |
| Président               | M. SUSSMILCH |
| Vice Président          | M. PECHBERTY |
| Secrétaire / Trésorière | Mme RESPAUT  |

### **Responsables des services**

|  |                   |          |
|--|-------------------|----------|
| Recherches   | Mle FRANZIN       | Mr BAQUÉ |
| Publications du G.G.G.                                     | M. SUSSMILCH      |          |
| PNDS ( <i>Numérisation et Dépouillement Systématique</i> ) | SUSSMILCH, TALFER |          |
| Webmestre  | M. TALFER         |          |

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

|                           |                            |                          |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Assemblée Générale        | Formation : VISAGE         | Dimanche 15 octobre 2017 |
| Conseil d' Administration | Formation: VISAGE<br>..... | Mardi 21 novembre 2017   |

Les Formations prévues, à **VISAGE** ou aux autres développements sur Internet ..., se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site ( *rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation*** ).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

### **Parution du Bulletin en 2017 /2018**

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| N° 101 Décembre 2017 | N° 102 Mars 2018    |
| N° 103 Juin 2018     | N° 104 Octobre 2018 |

## **Cotisations pour l'année 2017**

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € ( couple 40 €)  
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € ( couple  
55 €)  
supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € ensuite  
30 €

Membres donateurs :  
90 €

Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

### **Correspondance :**

Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

*Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.*

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

## **Publications disponibles**

### **Versions Imprimées**

- Anciens N°s du bulletin: l'exemplaire franco 3 €, version numérique . Les demandes sont à adresser par mel « *Rubrique Publications* » **Commande** ( *en fin de rubrique* ) .
- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 20 € -
- Hors Série N° 6 et 7 l'exemplaire franco 15 €
- GGG annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017 l'exemplaire franco 15€

### **Versions Numériques :**

- CD GGG Dépouillement au 31.12.2016: au prix franco 30 € .
- CD Hors Série N°1, 2, 4 , 5 Pdf : au prix de 10 € . N°3 Pdf au prix de 20 €
- Volumes Hors Series 1+2+3+4+5 au prix de 25€

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.*

ISBN : 978-2-9536133-0-8 ISSN : 2110-0829

Dépôt légal : 2 ème trimestre 2018

© **Généalogie Gasconne Gersoise 2 0 1 8**